

2021 : l'Année OACI de la culture de la sûreté

L'importance d'une véritable culture de la sûreté dans l'activité aéronautique

Rétrospectivement, l'année écoulée a été marquée par des difficultés sans précédent pour le secteur aéronautique. Les effets de la pandémie de COVID-19 se feront sentir pendant longtemps sur l'ensemble de l'aviation. Toutefois, malgré ces difficultés, le secteur aéronautique se doit de garantir la sûreté de tous ses grands partenaires, de ses avoirs et de ce qu'il transporte. Comme la Secrétaire générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Mme Fang Liu, l'a déclaré au quatrième Symposium mondial annuel de l'OACI sur la sûreté de l'aviation¹ (AVSEC2020) le 18 décembre 2020 : « *Alors que le secteur de l'aviation se relève encore des conséquences de la COVID-19, c'est une chance énorme, mais aussi un défi majeur, qui se présente à nous : aider à protéger les passagers, les équipages, le personnel et l'infrastructure aéronautique de ceux qui veulent nous causer du tort* ».

Les menaces dirigées contre l'aviation civile continuent d'évoluer et la COVID-19 n'a pas fait de l'aviation une cible moins prisée des terroristes. D'une certaine façon, les perturbations qui ont affecté le secteur ont révélé de nouveaux risques et vulnérabilités, mettant notamment à l'épreuve la robustesse de la culture de la sûreté. Ainsi, le stress accru du personnel aéroportuaire pourrait compromettre ses capacités professionnelles, avec pour conséquence possible que les situations problématiques soient moins signalées (tels des objets laissés sans surveillance ou des comportements suspects). De plus, la pandémie peut avoir entraîné un relâchement de la formation dispensée au personnel pour le sensibiliser aux questions de sûreté.

Heureusement, nous pouvons profiter de ce que nous sommes engagés dans la voie de la transformation et de la reprise pour consolider des comportements propres à garantir la sûreté parmi le personnel qui revient graduellement au travail. C'est là l'occasion de sensibiliser davantage aux questions de sûreté dans les activités aéronautiques et de faire comprendre aux parties prenantes de l'aviation au sens large et à ceux qui voyagent les avantages d'une culture de la sûreté forte et effective. L'OACI s'associe donc à ses États membres et à d'autres parties prenantes du secteur pour promouvoir l'*Année de la culture de la sûreté*, le but étant de faire un travail de sensibilisation et de promotion d'une culture positive de la sûreté dans l'aviation.

La notion de culture désigne un ensemble de normes, de convictions, de valeurs, d'attitudes et d'idées inhérentes au fonctionnement quotidien d'une organisation et incarnées dans les actions et les comportements de toutes les composantes et de tout le personnel de cette organisation. La culture de la sûreté n'est rien d'autre. **La sûreté est la responsabilité de tous** – à tous les niveaux – et devrait être inscrite dans toutes les aspects opérationnels d'une organisation.

Tout au long de l'année, l'OACI et les États participants mettront en lumière des pratiques optimales en rapport avec l'élaboration et la mise en œuvre d'une culture de la sûreté forte et effective. Cela comprend l'approbation au plus haut niveau de politiques et de programmes définissant la culture de la sûreté et son application au quotidien. Il revient à la haute direction d'assumer un rôle de chef de file et de montrer l'exemple dans l'instauration de cette culture de la sûreté forte et effective. Ceux qui sont aux commandes devraient participer pleinement aux mesures préventives de sûreté et ne devraient ni en être exemptés ni encourager qui que ce soit à les contourner.

¹ www.icao.int/Security/Security-Culture/Pages/YOSC-2021.aspx

De plus, le personnel dans son ensemble devrait comprendre tant les menaces qui pèsent sur l'aviation que l'importance de la sûreté au quotidien. On peut y parvenir si on met en place un programme de formation exhaustif et des stratégies de communication claires. Le personnel peut être tenté de baisser la garde face aux risques et croire qu'il n'a rien à apporter en matière de sûreté. Il faut donc que lui soient dispensés la formation, l'information, les conseils et l'appui voulus. C'est ainsi qu'il saura quels sont les comportements attendus de lui et qu'il aura la confiance nécessaire pour les mettre en pratique. Les gestionnaires devraient définir les messages clés sur lesquels insister en se basant sur les vulnérabilités et risques actuels qui menacent les aéroports, ainsi que sur les comportements attendus de la part du personnel. Ces messages pourraient notamment porter sur l'importance de la vigilance du personnel, du port visible du laissez-passer et du signalement des comportements suspects.

On trouvera plus d'information sur ces pratiques et d'autres aspects en consultant le site web suivant, qui concerne la culture de la sûreté : <https://www.icao.int/Security/Security-Culture/Pages/default.aspx>. Pour appuyer l'Année de la culture de la sûreté, l'OACI organisera à l'échelle mondiale un programme d'activités visant à promouvoir une culture de la sûreté forte et effective dans l'aviation, qui comprendra ateliers, séminaires, documents d'orientation et autres outils. Nous comptons aussi sur l'appui du secteur aéronautique, qui pourrait consister concrètement, entre autres, à produire des documents faisant ressortir l'importance de la sûreté dans l'aviation, à organiser des activités de formation, y compris de formation continue, et à mettre en place un cadre garantissant aux personnes qui signalent des infractions contre la sûreté, et à leurs sources, la protection nécessaire. Je vous invite tous à en apprendre davantage sur la culture de la sûreté et à mettre en commun les meilleures pratiques en la matière. C'est ensemble que nous pourrons faire de l'Année de la culture de la sûreté un succès.

Sylvain Lefoyer, Directeur adjoint, Sûreté de l'aviation et facilitation, Organisation de l'aviation civile internationale